

Quartier Sud-Ouest



Le maire à
votre rencontre

12 octobre 2022

Compte-rendu

Tout dernièrement,
Pierre Garzon,
votre maire, est
venu à votre
rencontre.

L'objectif ? Echanger
autour de votre
quotidien, vos besoins
mais également
d'entendre vos
attentes. Voici les
principaux sujets
évoqués avec vous et
vos voisins



Pour cette nouvelle rencontre, le Maire était accompagné de plusieurs élus dont Gilbert Chastagnac, adjoint au maire en charge du Développement des services publics et de la Relation aux usagers, et de Mamilla Kadri, adjointe en charge de la jeunesse et du quartier Sud-Ouest.

Les principaux débats de la rencontre

PROPRETE

La collecte des encombrants est une compétence de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre qui collecte près de 1300 tonnes d'objets encombrants par an.

Malgré un système de collecte régulier, **près de 1600 tonnes de déchets sont abandonnés chaque année** en dehors des jours de collecte et doivent être ramassés par les agents de la Ville. Ce ramassage se fait en lien avec la brigade Cadre de vie qui a pour mission de tenter d'identifier les auteurs.

A noter que si des particuliers s'adonnent malheureusement à cette pratique, elle est aussi courante chez des entrepreneurs peu scrupuleux qui trouvent ainsi le moyen de se débarrasser gratuitement de leurs déchets. Dans ces cas-là, des enquêtes sont menées en lien avec la Police nationale et à l'appui des images des caméras.

⇒ **Ces dépôts sauvages sont passibles d'amendes de 35 à 1500 euros.**



SECURITE

Comment faire retirer une voiture épave ?

- ⇒ Dès que les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la Ville constatent la présence d'un véhicule qui n'a pas été déplacé depuis plusieurs jours, une procédure de réquisition est lancée auprès du commissariat de la commune, puis un numéro d'enlèvement à la fourrière est attribué par le commissariat à destination des agents de la PM. En fin de procédure, les agents de la fourrière procèdent à l'enlèvement du véhicule
- ⇒ Comme pour de nombreuses interventions communes, la réduction drastique des effectifs de Police nationale au commissariat du Kremlin-Bicêtre rend plus difficile l'application de ses procédures pourtant habituelles. Le maire de Villejuif continue de porter l'exigence d'un commissariat de plein exercice sur la Ville de Villejuif notamment afin de rendre ce type de procédures plus réactives et efficaces.



Un encombrant sur les bras ? Comment s'en débarrasser ?

- Concernant les pavillons ou les petits immeubles de moins de 20 logements : la collecte des encombrants se fait sur RDV uniquement au 01 78 18 22 23.
- S'agissant des immeubles de plus de 20 logements et des grands habitats collectifs, la collecte des encombrants s'effectue tous les mercredis.
- Les collectes débutent à 6h30, n'oubliez pas de sortir les encombrants la veille, en veillant à ne pas gêner la circulation sur le trottoir !

La lutte contre les cambriolages pendant les périodes de vacances

Des vols et cambriolages **rue Arago** pendant les départs en vacances ont été constatés.

Face à cela, la Ville de Villejuif met à disposition des habitants une action nommée « Opération Tranquillité Vacances (OTV) », dispositif gratuit toute l'année (pour un déplacement supérieur à une semaine). La Police municipale effectue, au cours de ses patrouilles, en partenariat avec la Police nationale, une surveillance des habitations déclarées, en l'absence de leurs occupants.

Les agents s'assurent que les habitations n'ont pas été visitées en vérifiant que la porte ou toute autre ouverture n'ont pas été forcées. Pour en bénéficier, signalez vos dates de début et fin de vacances (supérieures à une semaine d'absence) à la Police municipale de Villejuif.

A noter que des gestes simples et peu coûteux peuvent permettre de limiter les risques. La Police municipale est à votre disposition pour vous fournir des conseils concrets pour protéger votre logement, n'hésitez pas à les solliciter !

VOIRIE

- ✓ **Vitesse excessive des voitures, rue Gaston-Cantini (n° 21)** : La Ville a demandé à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, dont c'est la compétence de créer un ralentisseur d'une longueur de 4m sur la totalité de la largeur de la chaussée soit 5m. Les travaux sont prévus en début d'année 2023.
- ✓ **Nuisances sonores liées à l'affaissement d'un ralentisseur au niveau de l'angle Karl-Marx/Auguste-Delaune** : la Ville est favorable à une réfection des rampants du ralentisseur. Pour cela, elle a sollicité l'EPT pour **une reprise** du rampant enrobé rouge sur 1,80m de longueur sur toute la largeur et une reprise de l'enrobé noir de la chaussée sur 3m de longueur et la totalité de la chaussée (5m). Les marquages au sol vont aussi être repris. Selon l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, les travaux sont prévus en janvier 2023.
- ✓ **Inondations de plusieurs pavillons de la rue Arago** : un diagnostic d'assainissement a été effectué le 16 novembre par le service d'assainissement de l'EPT, accompagné de la responsable de la voirie de la Ville et deux riverains. Des avaloirs dans la rue Arago seront rajoutés afin d'évacuer les eaux pluviales et éviter les inondations. Les travaux sont prévus en 2023.



Les actions déjà menées



Prolifération de rats dans le parc **Normandie-Niemen** : une opération de dératisation a été effectuée en octobre par le service d'hygiène de la Ville. **A noter** que des actions coordonnées permettent d'être bien plus efficace : pour sa prochaine campagne préventive prévue au mois de décembre sur l'ensemble des bâtiments communaux et des espaces verts, la Ville associera les bailleurs sociaux afin de mener une campagne de dératisation commune pour réduire au mieux la prolifération des rongeurs.

Inquiétudes des riverains sur le projet Kauffman, Stalingrad de **la rue 11 novembre** : le service de l'Urbanisme se mobilise pour effectuer une visite de chantier prévue le mardi 29 novembre afin de s'assurer du respect des accords du permis de construire par le constructeur.

Sur la **rue 11 novembre**, une demande de création d'un marquage au sol a été effectuée par un riverain pour éviter les stationnements devant son domicile.

**Vous souhaitez
interpeller le maire et
la municipalité ?
Rendez-vous sur
jeparticipe.villejuif.fr**

Permanences

**Mamilla Kadri
Adjointe au maire
du quartier du secteur
Sud-Ouest**

**Le 1^{er} samedi du mois
de 10h à 12h sur RDV.
Contact :
m-kadri@villejuif.fr**

Pour indiquer l'interdiction du stationnement aux usagers, l'EPT interviendra pour réaliser cette opération à la demande de la Ville avant la fin de l'année. Cette même rue présente un nid-de-poule en face du n°22, une bordure cassée et un passage piéton qui ne sont protégés ni par un potelet, ni par une bande podotactile. La Ville a sollicité l'EPT qui interviendra donc début 2023 sur ces désordres.

Des vibrations ressenties dans les maisons de la rue Delaune causées notamment par un tampon de voirie défectueux qui a fait l'objet d'une intervention le 7 novembre par les agents de l'EPT GOSB.

Lors du conseil de quartier qui s'est tenu le 15 novembre à la Halle des Sports Colette Besson dans le secteur sud-ouest de la ville, une des riveraines de la **rue Delaune** a manifesté sa satisfaction vis-à-vis de l'effet de cette intervention sur l'atténuation des vibrations.

A noter que des travaux sont prévus en 2023 sur la rue Delaune: la création d'un ralentisseur surélevé ainsi que la sécurisation d'un passage piéton.



**Explosion des prix
de l'énergie !**

**Signez la pétition en
ligne ou dans les
lieux publics.**

